COMMUNIQUÉ DE PRESSE

@Mulhouse_presse

mulhouse.fr/fr/espace-presse/

Mulhouse

12/10/2021

Évolution des abonnements de stationnement pour les étudiants et les professionnels

La Ville de Mulhouse ajuste sa politique de stationnement pour les étudiants et les professionnels.

Pour les étudiants :

Jusqu'à présent seuls les étudiants du quartier Fonderie pouvaient bénéficier d'abonnements de stationnement en voirie à tarif préférentiel. Aujourd'hui, quelle que soit la zone de stationnement où se situe l'établissement d'enseignement (verte ou orange), il est possible de bénéficier d'abonnements à tarifs préférentiels. Le secteur de stationnement est par contre réglementé. Il se fait uniquement en zone verte et il faut choisir entre l'un des trois secteurs : zone Est, Ouest ou Sud.

Les abonnements disponibles sont les suivants :

- journalier,
- mensuel,
- trimestriel,
- annuel.

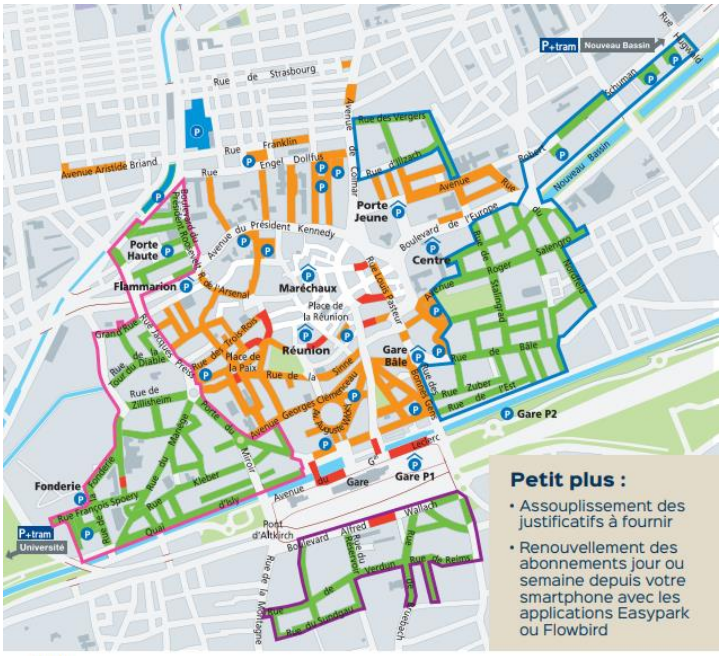

Stationnement **payant**
Abonnement **zone Est** Abonnement **zone Ouest** Abonnement **zone Sud**

Nouveauté également pour les étudiants : les pièces justificatives demandées pour l'ouverture d'un droit d'abonnement sont simplifiées : désormais, il est possible de prendre un abonnement pour un véhicule dont la carte grise et l'assurance ne sont pas à son nom.
Il faut toutefois une attestation d'assurance indiquant que l'étudiant est bien déclaré comme conducteur du véhicule.

Pour les professionnels :

Jusqu'à présent seules les entreprises installées en zone verte pouvaient bénéficier d'abonnements de stationnement en voirie. Aujourd'hui, quelle que soit la zone de stationnement (verte ou orange) où se situe l'entreprise, il est possible de bénéficier d'abonnements à tarifs préférentiels. Le secteur de stationnement est par contre réglementé. Il se fait uniquement en zone verte et il faut choisir entre l'un des trois secteurs : zone Est, Ouest ou Sud.

Les abonnements disponibles sont les suivants :

- journalier,
- mensuel,
- trimestriel.

Ces abonnements sont valables pour les véhicules de service de l'entreprise mais aussi pour les véhicules personnels des employés.

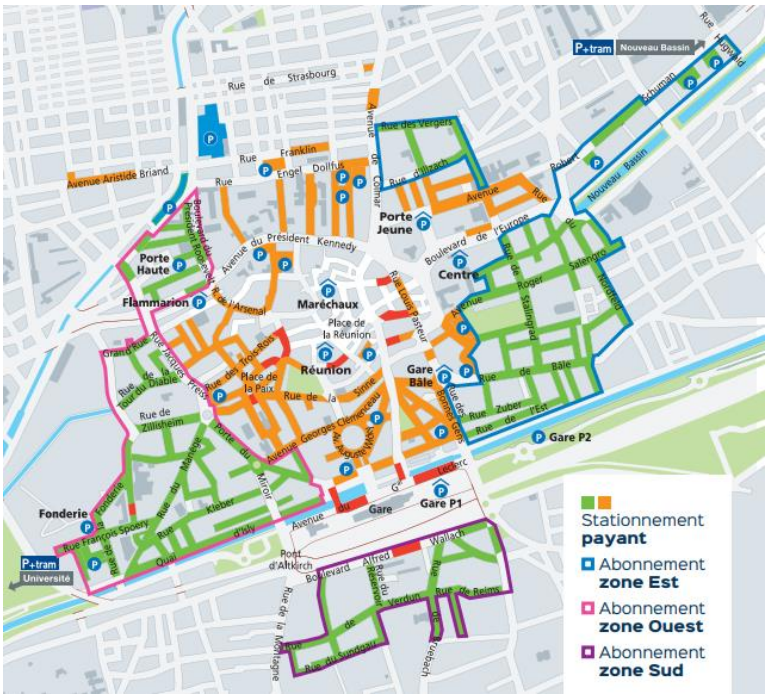

Pour les professionnels et les étudiants :

Informations et demandes d'abonnements sur e-services.mulhouse-alsace.fr,
rubrique « Stationnement urbain ».

CONTACT PRESSE
Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr